

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Favoriser la parité, la diversité et une évaluation non discriminatoire

Le Comité National porte une attention toute particulière aux biais de genre dans les recrutements et les carrières au CNRS. L'enjeu de la parité, salariale et professionnelle, n'est pas seulement moral pour le CNRS : il est de permettre à l'organisme de reconnaître et d'exploiter au mieux tous les talents résidant en son sein et d'en sélectionner de nouveaux.

L'évaluation a pour but d'accompagner les personnes au cours de leur carrière et d'identifier les compétences les plus remarquables. Elle s'appuie sur des critères affichés et sur des pratiques de mise en œuvre. L'amélioration de ces critères et pratiques permet de mieux identifier les qualités des personnes évaluées, assurant la meilleure performance de l'établissement tout en contribuant à réduire les biais de genre.

Pour atteindre cet objectif, la CPCN recommande de favoriser dans la durée les actions découlant des trois lignes de forces suivantes et invitent la direction à les soutenir :

1. Reconnaître la diversité des profils : il existe plusieurs façons d'effectuer des travaux de qualité, tant pour l'avancement des connaissances scientifiques que pour les tâches d'intérêt collectif.
2. Tenir compte d'éléments de contexte pertinents (scientifique, matériel, humain) pour apprécier les réalisations et le parcours de la personne, et des opportunités dont celle-ci a bénéficié : omettre ces éléments conduit à des biais implicites.
3. Sensibiliser les personnes en charge de l'évaluation à l'existence de biais : travailler explicitement sur les préjugés individuels et collectifs est une façon efficace de les limiter.

Une action de formation pourrait être proposée aux membres du Comité National en début de mandat pour promouvoir ces pratiques.

La CPCN recommande également d'améliorer l'accompagnement systématique de la carrière des chercheuses et chercheurs, en lien avec leur évaluation périodique.

M. Olivier COUTARD
Président de la CPCN

Motion adoptée le 02 juillet 2021 à l'unanimité des membres présents.

Destinataires :

- Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances
- M. Antoine Petit, président - directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Messieurs les directeurs d'institut du CNRS
- M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- Mme Elisabeth Kohler, directrice de la mission pour la place des femmes au CNRS
- Mme Martina Knoop co-présidente et M. Emmanuel Royer, co-président du comité parité-égalité du CNRS
- M. Hugues De La Giraudière, directeur des ressources humaines du CNRS
- Mesdames les déléguées régionales et messieurs les délégués régionaux du CNRS